



Urbain

Vilain?

2006

Urbain - Vilain

Entre convivialité et violence : quelle intégration dans la ville ?

À la veille des élections communales, alors que certains attisent les peurs liées à l'insécurité réelle ou imaginaire, nous avons voulu nous poser les questions de savoir si une intégration accomplie était possible et comment les citoyens d'une ville accueillent les différences au quotidien.

Des constats

Dans le monde globalisé qui est le nôtre, avec des possibilités de transport qui rendent accessible tout point de la planète en quelques heures, des personnes de diverses origines et de diverses convictions sont amenées à se côtoyer et ce, particulièrement au sein des grandes villes. Les habitants de celles-ci découvrent ainsi, avec plaisir ou inquiétude, de nouveaux modes de vivre ensemble.

La question de l'intégration des nouveaux arrivants ne se pose pas pour tous de la même manière, eu égard à leurs origines et aux raisons qui les ont amenées à quitter leur pays pour d'autres cieux. Toutefois, quelle que soit l'origine de leur migration, quel que soit le statut dans lequel ils se retrouvent - depuis les expatriés cadres d'entreprise, fonctionnaires internationaux ou responsables politiques dans l'exercice de leur mandat, jusqu'aux « sans papiers » et aux clandestins plus ou moins tolérés, en passant par les réfugiés, politiques ou économiques, mais aussi par ceux qui sont nés dans le pays d'accueil de leurs parents, mais qui gardent la nostalgie d'un ailleurs où ils seront pourtant tout aussi « étrangers » -, tous sont concernés par une insertion dans la société dans laquelle ils vivent.

Parmi les groupes les plus fragilisés, pour des raisons de culture, de langue, ainsi que de peur de l'inconnu et de l'« étranger » - nous en l'occurrence -, beaucoup cherchent à se regrouper dans des lieux qui deviennent des ghettos identitaires. Or, comme ils ne disposent que de peu, voire pas de moyens, ils ne peuvent y parvenir que dans les quartiers les plus délaissés et les plus délabrés des grandes villes.

L'absence de gestion de leur arrivée et de leur installation est donc une manière de laisser se constituer ce type de ghettos. Ainsi, à Bruxelles par exemple, dans certains quartiers de St Josse, de Schaerbeek, de Molenbeek, d'Anderlecht ou de St Gilles.

Dans ce contexte, les dérives flirtent avec trois conséquences négatives pour l'ensemble de la population, autochtone comme allochtone :

- le côtoiement, avec de simples contacts tangents de populations étrangères les unes aux autres ;

- les conflits identitaires et la violence urbaine ;
- l'exacerbation du sentiment d'insécurité, par ailleurs exploité par des partis ou des groupes aux relents xénophobes et même souvent racistes.

Comment faire dès lors « cité » dans un tel contexte ?

La ville est un mode d'organisation complexe qui donne accès à une multiplicité de services et de relations.

L'homme de la cité est un homme très individualiste. L'organisation de la cité est toujours un rapport de forces entre les diverses composantes de celle-ci, et cela ne va pas de soi.

Le « vivre ensemble » harmonieux dans une ville doit se construire au quotidien. C'est le résultat d'un travail essentiellement et éminemment politique.

Aujourd'hui toutefois, cette responsabilité du politique éprouve des difficultés à s'exercer, car le politique est fragilisé face à la puissance du marché d'une part, et parce qu'il craint la pression et le pouvoir de la société civile d'autre part.

Or, « faire cité » nécessite la collaboration de ces trois forces en démarches de partenariat : le marché, le politique et la société civile. Plutôt que de s'opposer, elles devraient jouer chacune honnêtement leur rôle.

Pour « faire cité » à Bruxelles, René Schoonbroodt avance une double piste :

- d'une part, le regroupement des dix-neuf communes de l'agglomération en une seule entité – soit supprimer les communes de sorte à répondre de manière coordonnée à l'ensemble des problèmes qui se posent, ce que, même si elle a fait des progrès, la région ne saurait faire aujourd'hui -, entité qui adopterait une constitution fondée sur le cosmopolitisme ;
- d'autre part et simultanément, une décentralisation des prises de décisions dans des « Conseils de Quartier » de composition mixte, tant sur le plan géographique que culturel.

Pour intéressante que soit cette piste, elle ne constitue toutefois qu'une hypothèse dans le débat, même si elle a le mérite de proposer une organisation qui permettrait de décroiser les décisions, de sortir les quartiers des ghettos et de diminuer les pressions que les différentes communautés font peser parfois sur certains de leurs élus.

Politiquement cependant, elle n'est pas à l'ordre du jour, et la question essentielle qui se pose dans l'immédiat, c'est de vaincre, dans la réalité politique d'aujourd'hui, les

résistances à une véritable mixité culturelle. Or, cette mixité est absolument nécessaire pour :

- combattre la haine intercommunautaire ;
- éviter au maximum, pour éradiquer la violence urbaine qui trouve ses racines dans cette haine ;
- promouvoir le développement économique et culturel de la cité.

Le cas de St Josse

À Bruxelles, chaque commune a sa politique sur ce plan. Prenons exemple sur la commune de St Josse, dont le Bourgmestre, Monsieur Jean Demannez, a accepté de nous partager son expérience.

La commune de St Josse est un véritable laboratoire de côtoiement culturel. En effet, commune territorialement la plus petite des dix-neuf communes bruxelloises, elle compte 24000 habitants, sans compter évidemment les sans-papiers qui vivent dans la commune, mais qui ne sauraient être répertoriés officiellement. 66% de ces 24000 habitants - 132 nationalités différentes - ont la nationalité belge, mais 18 % d'entre eux seulement ont des grands-parents belges.

Parmi les 80 % qui sont étrangers ou d'origine étrangère de première ou de deuxième génération, 80% sont originaires d'un seul village du plateau d'Anatolie, village avec lequel ils gardent des relations constantes et dont ils recopient chez nous l'organisation. Cette situation fige complètement leur évolution. Les Maghrébins, en plus petit nombre, proviennent eux aussi en majorité - 70% - d'une seule et même ville, Tétouan, avec les mêmes tentations de reproduction du modèle d'organisation de la ville d'où ils proviennent. Les subsahariens quant à eux sont pratiquement tous Congolais.

Alors, de quelle intégration faut-il parler ? De quelle nationalité même, par-delà les documents officiels ?

La commune se donne une mission d'harmonisation, mais elle estime ne pas être arrivée fort loin encore. On ne peut pas parler de haine, au contraire même. Si le racisme rampant et banalisé existe bien ici ou là, il ne contamine pas le climat général. À preuve, ni le FN, ni le Vlaams Belang, ne sont représentés dans la commune. Dans les faits toutefois, chaque communauté se cantonne à distance des autres, par méfiance quant aux volontés effectives des groupes les plus importants – turcs ou maghrébins - d'imposer leur culture comme culture dominante.

Au Conseil Communal, 14 des 27 conseillers sont d'origine étrangère. Ce sont pour la plupart des personnes conscientes de la nécessité d'une juste intégration dans la société belge, mais ils subissent de très fortes pressions de leur communauté d'origine.

La commune doit également lutter contre des stratégies familiales, par exemple en ce qui concerne les mariages arrangés ou l'éducation des filles.

Les efforts portent donc essentiellement sur l'enseignement, mais aussi sur l'emploi et sur le logement.

Rien n'est simple, et peut-être y aurait-il intérêt à essayer de passer d'un rôle de simple harmonisation, à celui d'initiateur d'interactions structurées entre les communautés, mais la composition même de la population rend de telles interactions très difficiles, vu la disparité trop inégalitaire en représentativité des différentes communautés.

La commune assure donc une bonne cohabitation, voire une certaine harmonie, mais on ne saurait parler pour autant d'une véritable intégration des diverses communautés, loin s'en faut.

Perspectives

De très nombreuses questions restent en suspens : comment éradiquer la petite criminalité et les incivilités ? Comment partager harmonieusement l'espace public, entre communauté, mais aussi en mixité hommes -femmes ? Comment faire face à certaines stratégies familiales, notamment en matière d'éducation ou encore de mariages arrangés ?

Sur le plan de l'enseignement plus particulièrement, comment sortir les écoles des ghettos ? Comment réduire l'écart entre les différentes formes d'enseignement afin que tous les jeunes aient accès à une formation de qualité ? Ces questions sont fondamentales pour sortir notre système de la dualisation et permettre à celles et ceux qui sont en situation de précarité d'avoir des perspectives d'avenir.

Pour Pax Christi, les efforts sur le plan et par le biais de l'enseignement, par le contact avec les jeunes couples de parents notamment, sont prioritaires. Ils devraient permettre d'une part, de dynamiser l'intégration des filles et des femmes, qui ont le plus à gagner dans cette évolution et, d'autre part, d'élaborer parmi les jeunes ménages des différentes communautés, les germes d'une interaction structurée et positive dans l'ensemble de la population.

Les milieux associatifs ont en effet un rôle important à assumer dans l'éducation pour qu'advienne et se développe une « culture de l'espace public ».

Danièle Letier - Debie

Pax Christi Wallonie-Bruxelles

Editeur responsable ☐

Katheline Toumpsin
Pax Christi Wallonie-Bruxelles, Asbl
Rue Maurice Liétart 31/1
B-1150 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 04
Fax +32 (0) 2 738 08 00
E-mail ☐ info@paxchristiwb.be

***Publié avec le soutien du Service de l'Education
permanente de la Communauté française***

Pax Christi Wallonie-Bruxelles